

Questions orales

vinces. Nous souhaitons également vivement en conclure une avec le Québec.

Les gouvernements fédéral et provincial se sont pratiquement, selon moi, entendus sur les chiffres. En ce qui concerne les questions encore en souffrance, les négociations se poursuivent. Le gouvernement fédéral et mes collègues du Québec voudraient bien que cette entente soit conclue rapidement. Ainsi, les travaux effectués avec succès dans les régions minières du Québec, et notamment la région du député, pourraient également aller de l'avant le plus rapidement possible.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, je voudrais également poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Depuis maintenant bien longtemps—et j'ai déjà soulevé cette question—, Énergie atomique du Canada négocie avec au moins deux provinces pour mettre au point le prototype de centrale nucléaire CANDU III. Ce projet permettrait au Canada d'être à nouveau à la fine pointe de la technologie en matière de conception et de gestion dans le domaine nucléaire dans le monde, et je pense que c'est essentiel pour répondre aux besoins d'énergie du monde au cours du siècle prochain.

N'est-il pas vrai que si nous voulons que le prototype CANDU III soit opérationnel d'ici à l'an 2000, il faut prendre des décisions et des engagements dès maintenant? Dans l'affirmative, où en sont actuellement les négociations sur CANDU III au Canada?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, comme vous le savez—et de nombreux députés seront d'accord là-dessus—, le programme CANDU est une des grandes réussites du Canada sur le plan technologique. À l'heure actuelle, nous négocions également avec la Corée, par exemple, relativement à une technologie encore plus avancée. Lorsque la technologie n'est pas de pointe, il est impossible de la vendre dans le monde actuel. C'est ce qui fait le succès du réacteur CANDU.

En ce qui concerne le CANDU III, nous consacrons beaucoup d'argent à la nouvelle génération de réacteurs, surtout en ce qui concerne la technologie passive. Nous menons sans aucun doute des négociations. Nous avons pensé à deux provinces pour implanter un réacteur CAN-

DU III au Canada. Manifestement, les négociations en question ne sont pas terminées.

Je remercie le député de l'appui qu'il semble apporter au projet, mais je ne peux en dire plus aujourd'hui sur le moment où la décision pourrait être prise. Cependant, pour ma part, je voudrais bien que le réacteur CANDU III soit installé au Canada le plus tôt possible.

* * *

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

M. John Manley (Ottawa—Sud): Monsieur le Président, en février dernier, le ministre des Transport a déclaré à la Chambre: «Il est dans l'intérêt des consommateurs et des voyageurs de notre pays d'avoir deux compagnies aériennes.»

Ma question est simplement la suivante: La politique du gouvernement d'avoir deux compagnies aériennes a-t-elle changé? Dans l'affirmative, comment le gouvernement propose-t-il de conserver la concurrence dans cette industrie? Dans la négative, est-il prêt à dire qu'il ne va pas accepter un seul propriétaire pour les deux compagnies aériennes du Canada?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je ne pense pas que j'ai le temps de répondre aux trois questions qui ont été posées.

Je répéterai ce que nous avons déjà dit: nous voulons au Canada une aviation commerciale sûre, efficace et concurrentielle; nous prenons toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte qu'il en soit ainsi.

M. John Manley (Ottawa—Sud): Monsieur le Président, peut-être que si je posais au ministre une question très précise, il me donnerait une réponse claire.

Qu'est-ce que le gouvernement est prêt à faire pour conserver une concurrence véritable et saine dans l'aviation commerciale au Canada? Est-il disposé à prendre des mesures pour empêcher le dumping sur le marché de la capacité excédentaire des compagnies aériennes à des prix non compensatoires?

[Français]

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, la question de la compétition sera examinée par le Bureau de la concurrence lorsqu'il y aura une transaction officielle qui sera présentée au gouvernement. Entre-temps, toute tentative de régler un problème qui n'existe pas est de la pure spéculation.